



Société Française de
Finances Publiques

SOCIETE FRANCAISE DE FINANCES PUBLIQUES

Procès-verbal de l'Assemblée générale 3 décembre 2020

Visioconférence

Étaient présents (émargements) : Ibouraïm ADOYI, François BARQUE, Aurélien BAUDU, Pierre BELTRAME, Jocelyn BENETEAU, Fabrice BIN, Katia BLAIRON, Romain BOURREL, Xavier CABANNES, Fabien CARDONI, Georges CAVALIER, Jérôme CHARPENTIER, Edward CHEKLI, Matthieu CONAN, Henry-Michel CRUCIS, Stéphanie DAMAREY, Emmanuel de CROUY CHANEL, Robin DEGRON, Corinne DELON-DESMOULIN, Gil DESMOULIN, Aurélie DORT, Etienne DOUAT, Anne-Claire DUFOUR, Vincent DUSSART, Jérôme GERMAIN, Alexandre GUIGUE, Antoinette HASTINGS, Matthieu HOUSER, Céline HUSSON-ROCHCONGAR, Sébastien KOTT, Danièle LAMARQUE, Michel LASCOMBE, Marc LEROY, Philippe MASQUELIER, Nicaise MEDE, Dalatou MOUNTAP MOUNBAIN, Thibaud MULIER, Gilbert ORSONI, Nicolas PEHAU, Marc PELLETIER, Christophe PIERUCCI, Marc PINERA, Basile RIDARD, Audrey ROSA, Matthieu ROUYEYRE, Antony TAILLEFAIT, Emmanuel THEODORE, Sylvie TSOULIDES, Xavier VANDENDRIESSCHE, Marie-Anne VANNEAUX, Céline VIESSANT, Marc WOLF, David YTIER.

Avaient donné une procuration : Jeanne ADRIAN (Céline VIESSANT), Henry-Michel CRUCIS (Etienne DOUAT), Caroline LEQUESNE-ROTH (Alexandre GUIGUE), Alain PARIENTE (Xavier CABANNES)

L'Assemblée générale commence à 18h00.

1. Remise du prix de thèse de la SFFP 2020

L'Assemblée général débute par la présentation de la thèse de M. David YTIER, docteur en droit public de l'Université Aix-Marseille, intitulée *Recherche sur la fiscalité locale au prisme de l'égalité*, ayant obtenu le prix de thèse 2020 de la SFFP pendant une vingtaine de minutes. Le lauréat répond aux questions des membres du jury. Il a par ailleurs obtenu le prix de thèse de la Fondation Discours-Desacres qui lui a été remis par le jury du prix de thèse du Sénat en 2020. La thèse sera publiée aux éditions Dalloz. Son directeur de thèse, le Pr. Éric OLIVA, accepte de faire partie du jury du prix de thèse de la SFFP 2021.

2. Bilan des activités 2019 de la SFFP

Le président Xavier CABANNES présente le bilan des activités 2019 de la SFFP.

Au cours de l'année 2019 plusieurs événements se sont produits concernant la vie de l'association :

- la publication des actes de l'Université d'été 2018.
- le séminaire itinérant a donné lieu à cinq séances sur le thème des finances de l'Union européenne. Les cinq séances ont fait l'objet d'une publication dans trois revues : *Revue de l'Union européenne*, *Revue française de finances publiques* et *Revue Gestion et Finances publiques*.
Ce séminaire a bien fonctionné. Les thématiques ont attiré plus ou moins de monde. Ces séances nous permettent de nous retrouver régulièrement autour de différents thème.
- l'Université d'été, organisé par le Pr. Etienne DOUAT à Montpellier début juillet 2019 à Montpellier a connu un grand succès. Elle a permis la tenue d'une séance du séminaire itinérant sur *Les dépenses de l'Union européenne*. Elle a, également, été l'occasion de la remise du prix de thèse 2019 à M. Florent GAULLIER-CAMUS pour sa thèse sur *La responsabilité financière des gestionnaires publics* sous la direction du Pr. Jean-François BRISSON, publiée à la LGDJ.
Le colloque qui s'est tenu le 2 juillet 2019 sur le thème *Singularité(s) des finances de la défense et de la sécurité, hier et aujourd'hui* a été honoré de la présence de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Mme Geneviève DARRIEUSSECQ. Il a réuni de nombreux participants.
Lors de la dernière demi-journée, les participants se sont répartis entre l'atelier des doctorants et les deux groupes de recherches auxquels la SFFP a apporté son soutien : le groupe Anglo à l'initiative de M. Alexandre GUIGUE qui travaille sur *Le(s) modèle(s) budgétaire(s) anglo-saxons* et le groupe *Légitimité* dirigé par Mme Céline HUSSON-ROCHCONGAR sur *La légitimité en finances publiques*.
- la SFFP a soutenu financièrement plusieurs colloques et séminaire sur la *Justice fiscale* à Amiens, sur *Les amendements budgétaires* à Metz...

Le bilan de l'année 2019 est approuvé à l'unanimité

3. Présentation de l'exercice financier 2019 et approbation des comptes 2019

Le trésorier, M. Alexandre GUIGUE présente les comptes 2019.

En 2019, la SFFP a compté 178 adhérents en tout et plusieurs personnes morales. Les modalités d'adhésion se sont diversifiées avec notamment l'ouverture d'un compte sur le site *HelloAsso* qui permet une adhésion et un paiement en ligne.

Concernant le financement de l'Université d'été à Montpellier au début du mois de juillet 2019, le Pr. Etienne DOUAT a obtenu de nombreuses subventions qui ont permis de limiter le coût pour la SFFP. Les dépenses les plus importantes ont concerné la création du nouveau site internet, l'organisation des Conseils d'administration et des séances du séminaire itinérant ainsi que le premier versement pour le groupe *Légitimité*. Les frais de gestion restent

faibles. Le séminaire itinérant s'est révélé assez onéreux notamment en raison des déplacements des intervenants à Toulouse et Chambéry (66 %).

Un autre poste de dépenses reste important : le prix Loïc Philip (major du M2 Fiscalité personnelle et du patrimoine créé par Loïc Philip) et le prix de thèse. Le prix de thèse a un coût élevé lié, en partie, à l'envoi des thèses.

Les comptes de l'année 2019 sont approuvés à l'unanimité.

4. Retour sur l'année 2020

En 2020, les activités ont été réduites en raison de la situation sanitaire.

Concernant le séminaire itinérant : deux séances ont eu lieu au lieu de quatre. La séance qui a eu lieu le 7 février 2020 à Perpignan a pu se dérouler en présentiel sur *La réforme de la fiscalité locale*. Les actes ont été publiés au *Bulletin Général des Collectivités Locales*.

La deuxième séance qui devait avoir lieu au mois de mars 2020 à Nice a été reporté au 27 octobre 2020 mais s'est déroulée en visioconférence sur le thème *Intelligence Artificielle et finances publiques* : il y a eu une soixantaine de connexions individuelles et une connexion avec une vingtaine d'étudiants. La séance s'est avérée très riches avec la mise en exergue de nombreuses questions.

La troisième séance sur *L'internationalisation de la fiscalité* qui devait avoir lieu à Paris I en septembre a été annulée.

La quatrième séance sur *La fiscalité environnementale* qui devait se tenir à Lille le 3 décembre 2020, sous la direction du Pr. Aurélien BAUDU, a, elle aussi, été annulée pour ne pas rajouter une séance par zoom dans une période où les visioconférences foisonnent. Toutefois, la publication des interventions qui devaient être présentées lors de cette séance feront l'objet d'une publication à la Revue *Gestion & Finances Publiques* 2021 n°2. Une demande de « tirets à part » a été faite à Lavoisier pour pouvoir diffuser plus largement ces contributions aux membres de la SFFP. À noter que Mme Danièle LAMARQUE est la nouvelle rédactrice en chef de la revue en remplacement de M. Michel LE CLAINCHE. Le Pr. Michel LASCOMBE et M. Jean-Yves RAUDE sont les rédacteurs en chefs adjoints.

Concernant l'Université de Montpellier, les actes du colloque sont prêts et ont été payés. La parution était prévue aux Éditions Mare & Martin au cours de l'été 2020. Toutefois, le premier confinement a généré des soucis d'organisation chez l'éditeur. Les opérations ont repris après l'été et les dernières mises en page ont été faites au mois de septembre. Les actes pourraient finalement paraître en janvier 2021. Mais là encore, les opérations au niveau des librairies sont bloquées et il est impossible de faire une parution dans ces conditions. L'ouvrage est prêt depuis octobre dans le même format que celui sur *Données et chiffres des finances publiques*.

Au mois de juin devait avoir lieu un colloque co-organisé par la SFFP et la SFDI sur *Les Finances publiques et organisations internationales*. M. Fabrice BIN s'est chargé de l'organisation pour la SFFP et le Pr. Anne-Thida NORODOM pour la SFDI. Le colloque devait se tenir à Paris à l'OCDE. Le projet a été transformé et donnera lieu à la parution d'un ouvrage collectif avec, éventuellement, une restitution au moment de la parution au cours d'une journée. Concernant la publication, les délais ont été rallongés car il manquait quelques

communications et qu'il y a eu certains problèmes d'accès à la documentation. Cela mériterait peut être des travaux supplémentaires selon M. Fabrice BIN.

La SFFP a continué à soutenir plusieurs projets :

- le projet *Anglo* qui devrait aboutir à la parution d'un ouvrage en 2021 sur *Le(s) modèle(s) budgétaire(s) anglo-saxon(s)* ;
- le projet *Légitimité en finances publiques* : le projet arrive à terme. Le manuscrit devrait être livré en décembre aux Éditions Mare & Martin et fait suite à trois séminaires ;
- *Les mythes en finances publiques*.

Il est prévu un dernier rendez-vous, le 16 décembre 2020 en visioconférence à l'initiative du Président Xavier CABANNES et de M. Alain PARIENTE, sous la forme d'une discussion ouverte sur le thème de *La réforme de la gouvernance financière* suite à la parution d'un rapport de la Cour des comptes au mois de novembre 2020.

Au vu du contexte, le bilan scientifique de la SFFP pour l'année 2020 reste largement positif.

5. Présentation des avancées et de l'activité du site internet de la SFFP

L'activité sur le site internet de la SFFP a évolué sous le pilotage du Pr. Aurélien BAUDU. La refonte du site avait été actée en Conseil d'administration de la SFFP. Le Bureau de la SFFP a fait appel à une entreprise qui a repris le contenu de l'ancien site et l'a modernisé. Son utilisation est plus aisée. La fréquentation du site peut être mesurée et elle est très satisfaisante : il y a environ trois à cinq publications mensuelles : billets bibliographique de la SFFP, la Lettre, et des publications diverses liées aux actualités et activités de la SFFP.... Il est relié aux différents réseaux sociaux : *Twitter* (850 abonnés sur le compte de la SFFP : instruments de mesure du flux de visiteurs entre 2000 et 3000 depuis la création du compte ; il faut noter la suractivité du Président Xavier CABANNES sur twitter !), *Facebook*, *LinkedIn*...

6. Présentation financière pour 2020

M. Alexandre GUIGUE présente la situation financière provisoire pour 2020. Il y a eu un peu moins d'adhésion en 2020, certainement en raison des confinements. Il y a eu 163 adhésions contre 178 en 2019. En revanche, plusieurs personnes morales ont adhéré à la SFFP dont le Conseil constitutionnel et plusieurs chambres régionales des comptes.

Des subventions ont déjà été enregistrées pour 2021 pour l'Université d'été de Reims. Les dépenses liées à l'activité du développeur du site internet sont moins désormais importantes. Le coût du séminaire itinérant est également beaucoup moins important puisqu'un seul a pu avoir lieu en présentiel. Le Groupe *Légitimité* a mené à terme son projet et a bénéficié du dernier versement dans le courant de l'année 2020. Les coûts liés au prix Loïc Philip et au prix de thèse de la SFFP sont restés inchangés mais le confinement a obligé de solliciter l'envoi des thèses en version numérique et les thèses manuscrites n'ont pas été envoyées.

Au total, il y a, à ce jour, un différentiel de 4 414,58 € entre le montant des recettes et le montant des dépenses.

7. Perspectives 2021

L'année 2021 est une année importante car c'est la dernière année pleine du mandat du Conseil d'administration en place qui devrait s'achever au mois de juin-juillet 2022.

Sous réserve du Conseil d'administration de janvier 2021, devraient avoir lieu :

- une Université d'été en juillet 2021 Reims sur le thème *Finances publiques et crises* organisée par le Pr. Marc LEROY
- un colloque sur les 20 ans de la LOLF en collaboration avec le Pr. Vincent DUSSART et sous la coordination de Mme Valérie PALMA, à Toulouse en 2021. Le financement devrait être assuré sans une participation importante de la SFFP et la publication devrait être réalisée par les Presses universitaires de Toulouse.
- le séminaire itinérant aura lieu autour du thème « Juridictions financières 2025 » sous la direction du Pr. Aurélien BAUDU, avec un premier séminaire à Montpellier en partenariat avec la CRC Occitanie au printemps 2021, un deuxième à Rouen en partenariat avec la CRC Normandie à l'automne 2021 et un troisième à Paris en fin d'année 2021.
- les membres du bureau souhaiteraient pérenniser les discussions ouvertes comme celles qui auront lieu le 16 décembre 2020 avec pour objectif de discuter ensemble et ouvertement de thèmes d'actualité en dehors de tout colloque et de manière plus constructive, avec un fonctionnement souple.

Concernant les suggestions à court terme, la SFFP serait légitime à rendre un hommage au Président Valéry GISCARD D'ESTAING quant à la cohérence de sa politique fiscale (aux *Échos* avec un texte de 6000 caractères environ).

Mme Aurélie DORT rappelle le projet soutenu par la SFFP de congrès des jeunes chercheurs franco-allemand sur *Finances publiques et crises autour de jeunes chercheurs* : neufs ateliers se tiendront à Metz du 23 au 25 juin 2021. Plusieurs contributions ont été reçues de chercheurs français. L'équipe est dans l'attente des retours des chercheurs allemands.

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la séance : 19h56

Fait à Aix, le 3 décembre 2020

Céline VIESSANT,
Secrétaire générale